



## Service Formation Permanente

La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

# Médiateur-relais sourds/entendants - DESU

## Présentation de la formation

- Former des médiateurs pour faciliter la communication des sourds avec leur environnement lorsque l'intervention d'un interprète n'est pas suffisante et que les explicitations sociales et/ou culturelles sont nécessaires,
- Accent mis sur l'approche déontologique de la médiation et du métier,
- Professionnaliser la fonction de médiateur-relais par un niveau de formation universitaire.

## Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- adapter leur communication visuo-gestuelle aux personnes sourdes,
- identifier les bases de la communication mise en oeuvre par les personnes sourdes d'origine étrangère, les personnes sourdes « illettrées » ou en situation d'échec (échec scolaire ou échec de communication en LSF) et adapter en fonction son mode de communication,
- tenir un discours oral ou écrit en LSF et en français,
- utiliser le lexique en LSF des domaines juridiques, social, de la santé et administratif,
- pratiquer les techniques de base de passage d'une langue à l'autre (oral et écrit),
- maîtriser les aspects culturels de la surdité,
- intervenir dans des sessions de sensibilisation et d'information sur la surdité.

## Publics concernés

Pour les personnes en poste exerçant déjà dans une fonction d'intermédiaire - relais de communication et/ou de traducteurs dans des structures telles que : hôpitaux, ESAT, services sociaux etc. Cette formation s'adresse également à toute personne sensible aux aspects sociaux et interculturels, pratiquant déjà la langue des signes française à un niveau confirmé et désirant ancrer son projet professionnel dans des activités en lien avec le public sourd.

## Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre : bac+3 ou équivalent
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 2013) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées après exposé de leurs motivations et étude de la cohérence de leur projet professionnel, et sur justification d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans un secteur en lien avec la surdité.

Dans les deux cas, l'admission se fait après évaluation du niveau de bilinguisme LSF/français, entretiens individuels et

épreuves écrites. **Pour candidater, cliquez [ici](#).**

## Débouchés professionnels

- professionnels : postes de médiateur-relais sourds/entendants, conseiller en communication dans les ESAT ou IME, référent surdité dans toutes structures privées ou publiques accueillant du public sourd,
- universitaires : poursuite d'études possible en Master « Interprétation français/LSF » (1re ou 2e année selon les diplômes obtenus antérieurement).

## Informations Générales

- **Dates** : Prochaine session à partir de 2018
- **Périodicité** : temps plein (30 h./semaine), du lundi au vendredi
- **Durée** : 672 heures de formation dont 540 h. d'enseignement et 12 h. d'évaluation (soit 92 j.) + 120 h. de stage pratique (soit 20 j.)
- **Lieu** : Serac (Bagnolet) et Université Paris 8 (Saint-Denis)
- **Effectif** : 12 personnes
- **Partenaire** : SERAC
- **Tarif** : 7000 € (+ 250 € de frais de dossier [VAPP](#), le cas échéant) + 269,10 € de droits d'inscription universitaire (sous réserve de modification) Cette formation est éligible à l'ensemble des dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :- Financement entreprise : Plan de Formation, Période de Professionnalisation, - Prise en charge par un organisme (ex : [OPCA](#)) : Congé Individuel de Formation (CIF), - Financement individuel partiel ou total. Notre conseil Entamez vos démarches de demande de financement (en formation continue) et de recherche d'entreprise (en contrat de professionnalisation) en amont de votre candidature pédagogique, dans les 4 à 6 mois précédant le début de la formation. Contactez-nous au 01 49 40 70 70 ou sur [info-df@univ-paris8.fr](mailto:info-df@univ-paris8.fr)

## Calendrier

Formation à temps plein.

## Contenu de la formation

- UE 1 - Linguistique appliquée à la LSF [30 h]** UE 2 - Langues de travail : Langue des Signes Française et Français **[258 h]**
- Langue des Signes Française [198 h] :- LSF 1 = Niveau B2 du CERCL (66 h)- LSF 2 = Niveau C1 du CERCL (66 h)- LSF 3 = Niveau C2 du CERCL (66 h)
  - Français [60 h]- Niveaux de langues, type de discours- Cohérence et cohésion textuelles (améliorer la capacité de lecture, réaliser des écrits professionnels)
- UE 3 - Typologie des situations de communication exolingue [54 h]
- Les communications exolingues et la langue des signes internationale
  - Linguistique appliquée à ce type de communication
  - La langue des signes tactile (communication avec les sourds-aveugles)
- UE4 - Techniques de médiation [72h]**
- Théorie de la communication
  - Sensibilisation aux techniques de médiation :- Reprise et reformulation- Adaptation discursive
  - Définition et rôle du médiateur-relais
  - Traduction écrite : problèmes théoriques et techniques de traduction écrite

**UE 5 - Lexique spécialisé en LSF [30 h]**

- Domaine juridique
- Domaine administratif
- Domaine de la santé

**UE 6 - Déontologie [66 h]**

- Ethnologie, culture sourde
- Environnement du métier : connaissance du monde et de l'histoire des sourds
- Droit social
- Connaissances administratives et institutionnelles
- Travailler avec un interprète en langue des signes

**UE 7 - Méthodologie de recherche [30 h]**

- Rapport de stage
- Dossier de recherche

**UE 8 - Stage pratique [120 h] UE 9 - Examen [12h]**

- Bilan de formation
- Epreuve écrite de déontologie
- Evaluation du niveau de LSF et du français
- Epreuve de mise en situation de médiation

## Méthodes pédagogiques

- Formation à temps plein avec alternance cours/stage
- Deux stages de deux semaines chacun
- Alternance cours théoriques et exercices pratiques
- Supervision des stages
- Aide à la rédaction de mémoire

## Validation des enseignements

- Contrôle continu, assiduité
- Examen écrit de déontologie
- Rapport de stage pratique
- Présentation devant jury du dossier de recherche
- Evaluation du niveau de LSF et de français

## Diplôme délivré

Le diplôme délivré est un diplôme d'études supérieures d'université ([DESU](#)) de niveau baccalauréat + 4, « Médiateur relais sourds/entendants ». Pour une poursuite d'études en diplôme national (Licence ou Master) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des organismes concernés.

## Equipe pédagogique

**Enseignants de l'université Paris 8 :**

- **Sandrine BURGAT**, maître de conférences en sciences du langage, Université Paris 8,
- **Florence ENCREVE**, maître de conférences en sciences du langage, Université Paris 8,
- **Ivani FUSELLIER**, maître de conférences en sciences du langage, Université Paris 8,
- **Brigitte GARCIA**, professeur en sciences du langage, Université Paris 8,

- **Marie-Anne SALLANDRE**, professeur en sciences du langage, Université Paris 8.

**Intervenants professionnels (sous réserve d'accord - liste non exhaustive) :**

- **Daniel ABBOU**, médiateur sourd, ESAT Jean Moulin,
- **Victor ABBOU**, enseignant LSF, SERAC,
- **Rachid BENELHOCINE**, enseignant LSF, SERAC,
- **Philippe L'HUILLIER**, enseignant LSF, SERAC.

## Inscriptions

Pour candidater, cliquez [ici](#).

*Document non contractuel*